



# Le SIRTOM

RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Acteur majeur depuis plus de 50 ans, le SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) agit pour la préservation de l'environnement, la réduction des déchets et la sensibilisation du public au recyclage.

à plus de 82% (moyenne régionale : 252 kg/hab.an). Ces performances sont possibles grâce à la vingtaine de filières de tri existantes permettant ainsi aux déchets triés d'être recyclés, compostés ou réemployés. Parmi les incontournables : les déchets électriques et électroniques, les éléments d'ameublement, les textiles. Plus récemment les articles de sport et de loisirs ou les articles de bricolage et de jardin font également l'objet d'un tri spécifique.

collabore avec les acteurs locaux du réemploi solidaire, ressourceries et recycleries de la Nouvelle Aquitaine, tous membres du réseau ReNAITRE (Réseau Nouvelle-Aquitaine des Initiatives Territoriales du Réemploi), permettant ainsi de donner une seconde vie aux déchets. Ainsi, 50 ans après, l'objectif quotidien du SIRTOM reste le même et réside dans le fait de faire toujours + pour jeter - !

C'est un réseau de 18 déchèteries qui dessert les 157 745 habitants du territoire, et chacune d'elles constitue un maillon essentiel de l'économie circulaire locale. Lieux de dépôt incontournables pour les déchets volumineux, elles sont le préalable au recyclage de nombreux déchets. Ce sont aussi des vecteurs de l'économie sociale et solidaire grâce aux zones de dons qui y sont aménagées.

### Des performances supérieures à la moyenne

En 2023 ce sont plus de 43.500 tonnes de déchets collectés en déchèterie soit 281 kg/habitant.an et valorisés

### Une démarche d'amélioration continue

Nous nous adaptons également aux nouvelles réglementations, ainsi le déploiement d'une nouvelle filière nationale pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment est prévu en novembre 2024. Ce déploiement entrainera des adaptations au niveau des déchèteries (consignes de tri, équipements proposés), et nécessitera une période d'ajustement sur la période du 04 au 30 novembre.

Le SIRTOM s'inscrit également dans une démarche de réduction des déchets. Il

SIRTOM  
Avenue du 4-Juillet-1776 - BRIVE-LA-GAILLARDE  
Tél. 05 55 17 65 10

